

Chargé de mission en organisations européennes et internationales

Les compétences listées ci-dessous sont un aperçu non exhaustif des compétences attestées par la certification Chargé de mission en organisations européennes et internationales du Centre international de formation européenne. Ce titre a été validé par **France Compétences** et enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Négociation autour des politiques publiques dans un contexte européen et international

- Etudier les enjeux de la négociation à partir du contexte politique et économique.
- Repérer les bases légales nationales, européennes et internationales (lois, traités, conventions) à prendre en compte dans la négociation.
- Cartographier les acteurs concernés.
- Rédiger une note de synthèse à partir de l'analyse de la situation, de la réglementation, de la carte des acteurs et des hypothèses de négociation.
- Préparer les argumentaires en fonction des scénarios plausibles de la partie adverse.
- Exposer une position d'une façon convaincante et succincte devant un auditoire international.
- Résumer les résultats de la négociation, les engagements pris et les répercussions.
- Définir la stratégie d'intervention d'une organisation européenne ou internationale.

Gestion et évaluation des projets européens et internationaux

- Structurer un projet en tenant compte des règles de financement pratiquées par les organisations européennes et internationales.
- Créer un réseau des partenaires internationaux et impliquer toutes les parties prenantes.
- Rédiger une proposition de projet en définissant un cadre logique, des indicateurs de réalisation objectivement vérifiables, des sources et moyens de vérification.
- Concevoir la structure opérationnelle du projet à partir du cadre logique (Logical Framework).
- Réaliser le suivi rigoureux des étapes de réalisation d'un projet.
- Manager la communication, la circulation et le retour d'informations.
- Evaluer l'impact d'un projet international et l'adéquation.
- Apprécier la légalité et la régularité des dépenses et revenus du projet.

Élaboration des réglementations européennes ou internationales

- Rédiger des textes réglementaires anticipant l'impact économique, environnemental et social de l'initiative législative envisagée.
- Soutenir sa proposition de loi tout au long du processus législatif à travers son réseau professionnel et ses sources d'information.
- Rédiger fiches d'information, notes de synthèse, rapports sur l'état d'avancement des travaux, rapports politiques.
- Conseiller les organes compétents pour l'application de la réglementation.
- Contrôler les étapes de l'application de la réglementation.
- Constituer des dossiers de procédure, en tenant compte des provisions légales.

Représentation d'intérêts vis-à-vis des organisations européennes et internationales

- Se constituer un réseau de contacts pertinents dans sa propre structure et dans les organisations internationales ou européennes.
- Suivre un processus politique d'une façon journalière et anticipative.
- Rédiger des prises de positions, des fiches de synthèse et des argumentaires à destination des décideurs, pour soutenir et influencer les processus politiques.
- Défendre la position de l'organisme représenté lors des audiences, des réunions des groupes parlementaires, des conférences de presse.
- Intervenir dans le processus institutionnel auprès des personnes clés en ciblant les interlocuteurs décisifs.
- Conseiller sa propre organisation à partir de l'analyse de l'action politique et des mécanismes de prise de décision d'une organisation internationale ou européenne.
- Saisir les opportunités de projet, levées de fonds ou financement à partir des politiques publiques menées par des organisations internationales et européennes.